

Projet de futur centre de traitement des déchets ménagers à Romainville / Bobigny

Réunion Publique du 5 juillet 2017

Bilan

Le mercredi 5 juillet 2017 s'est tenue la réunion publique d'ouverture de la concertation préalable sur le projet de reconstruction du futur centre de traitement des déchets ménagers à Romainville / Bobigny, au Palais des Fêtes de la Ville de Romainville.

Cette réunion marquant le début de la concertation préalable sur le projet, encadrée par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), s'est déroulée en deux temps forts.

Elle a tout d'abord débuté par un après-midi ludique, dit « forum ouvert », animé par les éco-animateurs du Syctom. Ces animations, auxquelles plus de 100 personnes ont participé, ont permis de s'informer sur le Syctom et le projet, mais aussi se familiariser avec les gestes de tri.

Puis, de 19h à 22h, près de 200 personnes –habitants des villes concernées, associations, syndicats et élus- ont pris part à la séance plénière au cours de laquelle le Syctom a présenté son fonctionnement et ses activités, les modalités et le calendrier de la concertation préalable, et le projet. Le garant de la concertation, Jacques Roudier, tiers indépendant nommé par la CNDP, s'est également exprimé pour présenter son rôle.

Corinne Valls, Maire de la Ville de Romainville et Vice-présidente du Syctom, a ouvert la séance en confirmant le souhait de la collectivité d'assister à un débat constructif tout au long de la concertation afin de définir un projet de qualité pour le territoire.

De la même manière, Hervé Marseille, Président du Syctom, a réaffirmé la volonté du Syctom d'élaborer un projet qui soit en adéquation avec les besoins du quart nord-est francilien, dans le respect de la réglementation en vigueur et dans un souci d'écoute permanent de l'ensemble des parties prenantes : élus, riverains et associations.

Ainsi, dans le cadre de cette séance plénière, le Syctom a répondu aux interrogations du public et a écouté les différents avis. Cette démarche d'ouverture et de dialogue a été saluée par plusieurs intervenants.

Cette réunion publique a été l'occasion de rappeler qu'il est possible de donner son avis sur le projet et d'y contribuer, sur le site internet dédié mais également lors des ateliers thématiques prévus en septembre et octobre 2017.

De plus, une exposition itinérante est organisée en septembre et en octobre sur le territoire des communes de Romainville, Pantin, Bobigny et Noisy-Le-Sec.

Informations, questions et contributions sur : <http://projet-romainville-bobigny.syctom.fr/>